

Paris, le 23 décembre 2025

**Avis aux porteurs du FCP
ECUREUIL PROFIL 90
(Part D : FR0010075796)**

Nous informons les porteurs du FCP « ECUREUIL PROFIL 90 » (le « FCP ») des modifications suivantes :

1) Modification de la présentation des frais :

La société de gestion a fait le choix de modifier la présentation des frais dans un souci de transparence. Les frais seront désormais présentés en deux blocs distincts :

- Frais de gestion financière
- Frais de fonctionnement et autres services

2) Suppression des commissions de mouvement et compensation réglementaire

L'Autorité des marchés financiers a fait évoluer sa doctrine pour encourager la suppression des commissions de mouvement.

Les commissions de mouvement prélevées actuellement lors de chaque transaction seront ainsi supprimées à compter du 31 décembre 2025.

Concomitamment à la suppression des commissions de mouvement, et afin de permettre à la société de gestion de compenser la suppression de ces commissions, les frais de fonctionnement et autres services initialement fixés à 0,10% augmentent de 0,06% pour atteindre 0,16%.

Cette hausse correspond à la moyenne des commissions de mouvement appliquées sur les exercices 2019, 2020 et 2021. Nous vous informons que cette possibilité constitue une exception prévue par l'instruction AMF 2011-20 et s'inscrit dans le cadre des dispositions réglementaires en vigueur.

Cette modification entrera en vigueur le **31 décembre 2025**.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

Les PRIIPS et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

E-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet : www.im.natixis.com.

